

# CRÉATION D'ENTREPRISE

## « Maitriser le fonctionnement de l'auto-entreprise »

Vous avez la fibre entrepreneuriale et vous souhaitez créer une « auto-entreprise » devenue la micro-entreprise ?

Suivez la formation « Maitriser le fonctionnement de l'auto-entreprise » pour savoir mettre en œuvre votre projet dans ce cadre et être en capacité de remplir ses obligations.



### Cible

Porteur de projet entrepreneurial en micro-entreprise qui souhaite comprendre les clés de ce statut



### Pré-requis

Avoir un projet défini de création d'entreprise et envisager le régime de la micro-entreprise.



### Durée

2 jours

- De 9h à 12h30 et de 14h à 17h30



### Tarif

390 € nets de taxes

Vous pouvez le financer avec votre CPF (Compte Personnel de Formation), autres prises en charge possibles : nous consulter



### Intervenants

La formation sera animée par :

- Des conseillers spécialisés en création / reprise d'entreprise de votre chambre de commerce et d'industrie



### Objectifs

A la fin de la formation, vous aurez les compétences nécessaires pour

- Maitriser ce statut
- Être en capacité de satisfaire toutes les obligations fiscales et sociales liées au statut de la micro-entreprise
- Définir les éléments-clés du pilotage et de la gestion de l'entreprise créée.



### Les points forts de la formation

**Une méthode éprouvée :**

- **La découverte et le décryptage :** des intervenants professionnels décrypteront chacun des thèmes de la formation.
- **L'action :** pendant la formation, vous mettrez en œuvre les méthodes et utiliserez les outils essentiels pour piloter votre micro-entreprise.
- **L'échange entre pairs :** vous profiterez de la formation pour développer votre réseau professionnel avec les autres participants et les différents intervenants.
- **La consolidation des compétences :** par des exercices et une évaluation finale qui vous sera proposée et vous permettra de faire le point.
- **L'accompagnement post-formation en option :** vous pourrez, à l'issue de la formation, demander un accompagnement individuel pour approfondir votre projet, rédiger un business plan et lancer votre entreprise.

**Une maîtrise des points-clés :**

A la fin de cette formation, vous serez en capacité :

- De vérifier si ce régime est bien adapté à votre projet
- De remplir vos obligations comptables, fiscales et sociales
- D'utiliser des outils pour piloter et développer votre entreprise

**Un positionnement entrepreneurial :**

Vous serez en capacité de situer votre projet par-rapport aux bonnes pratiques entrepreneuriales.



## Contenu

### Connaitre le régime de la Micro-entreprise

- A qui s'adresse ce régime
- Le statut juridique
- Les interlocuteurs et la couverture sociale

### Maitriser le fonctionnement de la micro-entreprise (fiscal et social)

- Les chiffres d'affaires de la micro-entreprise et les contraintes, les seuils
- Les obligations sociales du micro-entrepreneur
- La fiscalité du micro-entrepreneur
- La TVA
- Les taxes

### Obligations comptables et organisation administrative

- Les obligations comptables
- Contractualiser et facturer
- Le suivi de l'activité

### Bien équiper son entreprise

- Le logiciel de facturation
- Comment prendre un bail commercial
- La relation bancaire



## Modalités d'évaluation

- Exercices d'application
- Test intermédiaire fin journée 1
- Test fin de formation
- Questionnaire d'évaluation



## Livrables

- Les supports de cours
- Les différents outils utilisés pendant la formation (plan de trésorerie, tableaux de bord).



## Moyens et outils pédagogiques

- Formation collective en présentiel
- La formation est une alternance entre présentation orale du formateur et échanges avec les apprenants et mise en application au travers d'exercices pratiques.



## Calendrier

### Formation sur 2 jours

- 10 Janvier et 17 Janvier 2022
- 22 Mars et 28 Mars 2022
- 30 Mai et 7 Juin 2022
- 12 Septembre et 19 Septembre 2022
- 24 Octobre et 7 Novembre 2022



## Lieu

CCI DORDOGNE  
Pôle interconsulaire Cré@vallée Nord  
295, Boulevard des Saveurs  
24660 COULOUNIEIX-CHAMIERES



## Contact

Service entrepreneuriat CCI DORDOGNE  
[sct@dordogne.cci.fr](mailto:sct@dordogne.cci.fr)

05.53.35.80.80



## Délais et modalité d'accès

L'entrée en formation s'effectue au plus tard le premier jour de formation.

Contactez votre CCI pour obtenir plus de renseignements sur les modalités et délai d'accès (contact ci-contre).

Si financement par CPF validation de la demande doit être effectuée au minimum 11 jours ouvrés avant le début de la formation



## Accessibilité de personnes handicapées

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.  
Contactez votre CCI pour une analyse de vos besoins.



## Les résultats

- Un taux de satisfaction de 91%
- L'accompagnement des conseillers CCI a permis aux entrepreneurs de développer leurs compétences, d'accélérer la création du projet, de faire évoluer le projet et d'avoir confiance en sa capacité à mener le projet à bien
- 87 % des entrepreneurs accompagnés par un conseiller CCI reconnaît l'impact positif de cet accompagnement sur la concrétisation de leur projet entrepreneurial